



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Le fil des mobilités actives

25 avril 2024

France 2030 : L'Etat lance un appel à projets dédié à l'industrie du vélo



“Faire du vélo c’est bien, faire des vélos en France c’est encore mieux ! (...)” -

Roland Lescure, ministre de l’Industrie

“(...) Nous devons être au rendez-vous de ce secteur d’avenir” - Patrice

Vergriete, ministre des Transports

L’appel à projets France 2030 a été annoncé par le ministre de l’Industrie Roland Lescure et Patrice Vergriete, ministre du Transport lors d’une visite chez UPWAY, entreprise de reconditionnement de vélos à assistance électrique implantée à Gennevilliers et dans d’autres pays européens. Une initiative qui était attendue et qui a été saluée par les acteurs de la filière vélo qui ont répondu présents.

Pour Karima Delli, eurodéputée et présidente de la commission Transports du

Parlement européen "(...) *l'Europe a confirmé son engagement en faveur du vélo avec la signature de la première Déclaration inter-institutionnelle sur le vélo le 3 avril dernier...La France doit prendre toute sa place.*"

Cette initiative vise à soutenir l'innovation et l'investissement pour produire localement les vélos de demain et leurs équipements. Avec un budget de 55 millions d'euros, l'intention est de relocaliser la production des composants à forte valeur ajoutée, d'augmenter les capacités d'assemblage et de structurer la filière du vélo de l'assemblage au recyclage.

Plus précisément, l'appel à projets propose aux entreprises un accompagnement sur quatre volets : le développement et l'assemblage des vélos, la production des composants principaux, l'éco-conception et la réduction de l'impact environnemental, ainsi que les technologies innovantes et les démonstrateurs. Les projets de moins de 1 millions ne sont pas éligibles, le seuil minimum de l'aide étant fixé à 500 000 euros.

Les projets sélectionnés devront démontrer leur impact économique, environnemental et social. Les dates clés pour participer sont d'ores et déjà fixées, avec une première sélection prévue pour le 2 septembre 2024 et une seconde le 9 décembre 2024.

Les détails concernant l'appel à projet France 2030 et les procédures de candidatures sont à retrouver sur [le site de l'Ademe](#) qui en assure l'instruction.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de contrat de la filière économique du vélo, qui vise à assembler 2 millions de vélos en France, fabriquer 300 000 cadres localement, doubler le nombre de salariés dans l'industrie du cycle en France et relocaliser en Europe la production de certains composants d'ici 2030.

AVELO 3 : un bilan prometteur du 1er relevé et l'ouverture d'un deuxième appel à projets

Le programme AVELO 3, initié en septembre 2023 par l'ADEME, a sélectionné 184 territoires à l'issue de son premier relevé, représentant environ 6 millions d'habitants. Ces territoires, majoritairement ruraux et péri-urbains, bénéficieront d'un soutien financier et technique pour élaborer et mettre en œuvre leur politique cyclable. Les projets retenus mettent particulièrement l'accent sur la planification des aménagements cyclables, avec près de 83 % des initiatives axées sur des études de planification. 60 % des projets proposent l'expérimentation de services vélo, tandis que 67 % prévoient des actions de promotion et d'animation des politiques cyclables. 23 % des lauréats ont soumis des demandes de financement pour un projet global (étude, service, communication, Chargé.e de mission), ce qui témoigne d'une ambition accrue

des collectivités en matière de développement cyclable.

Les projets de ces premiers lauréats seront accompagnés techniquement et financièrement à hauteur de 17M€. Le dispositif CEE finance le programme AVELO 3 à hauteur de 30M€ et l'ADEME à hauteur de 7M€.

Le programme vise également à encourager la pratique cyclable des jeunes, avec 25 % des projets ciblant spécifiquement cette population. Alors que les programmes AVELO 1 et 2 ont déjà accompagné près de 650 territoires, certaines collectivités se lancent pour la première fois dans des initiatives en faveur du vélo, tandis que d'autres intensifient leurs efforts pour renforcer l'attractivité de leur territoire et améliorer la qualité de vie.

Après un premier relevé comptabilisant pas moins de 230 candidatures, et afin de compléter la sélection des territoires participants, un [deuxième appel à projets est lancé](#), visant à sélectionner les 166 territoires restants pour atteindre l'objectif de 350 lauréats.

Les collectivités intéressées peuvent soumettre leurs candidatures jusqu'au 18 juillet 2024 en cliquant [ici](#).

Deux webinaires sont organisés pour fournir des informations détaillées sur les modalités de candidature : le 29 avril de 14h à 15h (inscriptions [ici](#)) et le 14 mai de 14h à 15h (inscriptions [ici](#)).

Pour toutes questions relatives au programme, les collectivités sont invitées à contacter l'équipe AVELO 3 sur : aapavelo3@ademe.fr

L'aménagement urbain, un levier pour promouvoir la marche dans les zones périurbaines

Le Cerema a récemment conduit [une étude approfondie sur les aménagements en faveur de la marche dans les espaces périurbains](#), mettant en lumière les défis, les opportunités et des exemples d'aménagements piétons. S'attardant sur la Métropole de Lyon, cette recherche explore les caractéristiques des territoires périurbains, telles que leur faible densité et leurs coupures urbaines, qui posent des défis particuliers pour encourager la marche.

Tout d'abord, une analyse approfondie de la notion de périurbain et des enjeux liés à la marche est présentée, appuyée par des données statistiques et des parcours in situ dans la région lyonnaise. Suivie de trois recueils d'exemples d'aménagements piétons, couvrant les aspects du jalonnement, des continuités piétonnes et des services aux piétons.

L'étude identifie les défis majeurs à surmonter pour promouvoir la marche dans les espaces périurbains, tels que l'évolution lente des pratiques de mobilité, la prédominance de la voiture individuelle et le manque d'infrastructures adaptées. Des pistes de réflexion sont proposées, notamment une meilleure association entre marche et transports en commun, l'utilisation des espaces naturels

[La municipalité de Paris \(75\) lance une enquête publique sur la mise en place d'une Zone à trafic limité \(ZTL\)](#), prévue après les Jeux olympiques de 2024, du 11 avril au 13 mai. Le projet vise à réduire la circulation de transit pour favoriser les transports en commun et les mobilités actives.

[La commune de Montval-sur-Loir \(72\) lance un schéma directeur des modes actifs](#) après un diagnostic soulignant le besoin d'amélioration des infrastructures cyclables et piétonnes. Le plan comprend cinq axes stratégiques pour rendre la ville plus cyclable et accessible, avec des objectifs ambitieux de part modale vélo et d'aménagements à réaliser. Des investissements sont prévus dès 2024, avec l'installation de consignes sécurisées et d'abris vélos, ainsi que des études pour de nouveaux aménagements.

[Les Abymes \(97\) met en avant les modes actifs avec sa 1ère édition du Village des Mobilités](#). L'événement a proposé des conférences sur les mobilités durables, des initiations au vélo et au roller, ainsi qu'un circuit cycliste. Cette initiative s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne et éco-responsable de la municipalité, en lien avec un projet d'aménagement de pistes cyclables sécurisées dans la région.

Cyclofestival : le festival de spectacle vivant qui parcourt la France à vélo
Organisé par la Compagnie Lyrique Les Monts du Reuil, cet événement artistique et sportif, apporte le spectacle vivant (opéras, théâtre, musique de chambre, contes musicaux...) dans les communes françaises grâce au vélo ! Après avoir traversé la Marne et les Ardennes en 2023, la compagnie reconduit son itinéraire pour 2024 et élargit ses horizons dans le Grand Est (44) en ajoutant un itinéraire reliant Reims à Strasbourg. Par le biais de ce festival, Les Monts du Reuil s'engagent sur le plan artistique, social et environnemental en diffusant un répertoire classique auprès d'un large public, rural, jeune, issu des quartiers prioritaires... tout en valorisant les mobilités actives. [L'appel à projet est lancé pour la nouvelle édition qui aura lieu du 1er juin au 13 juillet 2024.](#)

En bref

**Jour J : Lancement de la plateforme numérique des coûts
"Investir pour le vélo"**

Après la publication "papier" du guide des coûts en 2020, le Club lance son

pendant numérique sous forme de plateforme. Celle-ci offre aux collectivités une estimation des coûts pour financer leurs politiques vélo, avec 70 actions chiffrées dès le lancement. Les données, collectées auprès des collectivités adhérentes - merci à elles - et d'autres sources, fournissent un aperçu des budgets nécessaires pour divers projets vélo et des financements disponibles. Les utilisateurs pourront également contribuer à enrichir la base de données. Rendez-vous ce jeudi à 15h !

Vous pouvez encore vous inscrire au webinaire [ici](#).

Mobiscol donne "La parole aux chercheur.euse.s"

Le 3 avril 2024, Mobiscol, le portail national de l'écomobilité scolaire co-animé par vivacités Ile de France et le CVTCM lançait le premier webinaire de son cycle "La parole aux chercheur.euse.s" offrant l'opportunité d'interagir avec un.e chercheur.euse travaillant sur les thématiques de l'écomobilité scolaire. Ce webinaire a donné la parole à Thibaut Derigny, maître de conférences à l'Université de Pau et des pays de l'Adour en STAPS et chercheur au laboratoire MEPS. Son intervention portait sur les enjeux de la pérennisation de la pratique du vélo chez les jeunes. Il est possible de le voir en replay [ici](#).

Le prochain webinaire invite Elsa Filâtre, Maîtresse de conférences en Didactique de la Géographie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, et chercheuse au sein du laboratoire GEODE, qui présentera ses travaux sur les apprentissages géographiques des enfants à travers leur trajet école-domicile. Il aura lieu le 12 juin de 15h à 16h.

L'inscription gratuite, mais obligatoire, se fait [ici](#).

AGENDA

29 mai 2024

Webinaire du Club : Développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV)

Dans le cadre de ses travaux sur le développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), le Club vous donne rendez-vous le mercredi 29 mai à 12 h pour un webinaire.

Plus d'informations à venir.

Inscrivez-vous [ici](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

RECRUTEMENT

Le département de la Drôme - Chargé.e d'appui à la mission vélo en apprentissage

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Communauté de Communes Roumois Seine - Chargé.e de projets mobilités actives

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Vélo et Territoires - Chargé.e d'Observation Vélo en CDI

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Vélo et Territoires - Graphiste en alternance

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)